



Plan de formation

relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de

Carrossière-peintre/Carrossier-peintre¹ avec certificat fédéral de capacité (CFC)

N° de la profession 45307

¹Les termes désignant des personnes s'appliquent également aux femmes et aux hommes.

Table des matières

1. Introduction

2. Bases de la pédagogie professionnelle

- 2.1 Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles
- 2.2 Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle
- 2.3 Explications complémentaires concernant les compétences opérationnelles
- 2.4 Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs
- 2.5 Collaboration entre les lieux de formation

3. Profil de qualification

- 3.1 Profil de la profession
- 3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles
- 3.3 Niveau d'exigences de la profession

4. Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation

- 1. Établissement du revêtement de base
- 2. Détermination des peintures de base, à effet et de finition ainsi qu'établissement du revêtement final
- 3. Réalisation de travaux de conception et de réparation
- 4. Réalisation de travaux de finition

Approbation et entrée en vigueur

Annexe 1: Liste des instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale

Annexe 2: Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

Liste des abréviations

CFC	Certificat fédéral de capacité
CI	Cours interentreprises
CSFO	Centre suisse de services Formation professionnelle orientation professionnelle, universitaire et de carrière
CSFP	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
LFPPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle, 2004
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFPr	Ordonnance sur la formation professionnelle, 2004
OFSP	Office fédéral de la santé publique
Orfo	Ordonnance sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation)
Ortra	Organisation du monde du travail (association professionnelle)
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
Suva	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents

1. Introduction

En tant qu'instrument servant à promouvoir la qualité² de la formation professionnelle initiale de carrossier-peintre sanctionnée par un certificat fédéral de capacité (CFC), le plan de formation décrit les compétences opérationnelles que les personnes doivent avoir acquises à la fin de leur formation. Dans le même temps, il sert de base aux responsables de la formation professionnelle dans les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et les cours interentreprises pour la planification et l'organisation de la formation.

Le plan de formation est aussi un guide auquel les personnes en formation peuvent se reporter.

Les compétences opérationnelles et les objectifs évaluateurs décrits dans le plan de formation représentent les standards minimaux pour la formation. Ils définissent le maximum de contenus pouvant être évalués dans le cadre des procédures de qualification.

Les thèmes (les contenus) des compétences opérationnelles et des objectifs évaluateurs comprennent uniquement des tâches qui sont exercées dans 80 % des entreprises spécialisées.

Les personnes en formation acquièrent les compétences opérationnelles et atteignent les objectifs évaluateurs à l'aide des moyens habituellement utilisés dans la pratique professionnelle. Ceux-ci comprennent notamment des outils et des installations, des appareils de mesure et de diagnostic, des documentations personnelles, des tabelles, des livres de formules, des documents d'atelier, des instructions de service et des réglementations à appliquer.

Les compétences opérationnelles et les objectifs évaluateurs englobent des travaux bien définis et souvent pratiqués, qui doivent être effectués de manière autonome. Le temps dont la personne en formation dispose pour accomplir ces travaux ne doit pas dépasser de plus de 20 % le temps dont aurait besoin un travailleur qualifié avec une productivité moyenne. Ce principe s'applique également s'il existe des temps de base définis par la branche ou l'atelier.

² voir art. 12, al. 1, let. c, de l'ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPr) et l'art. 9 de l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de carrossière-peintre CFC / carrossier-peintre CFC

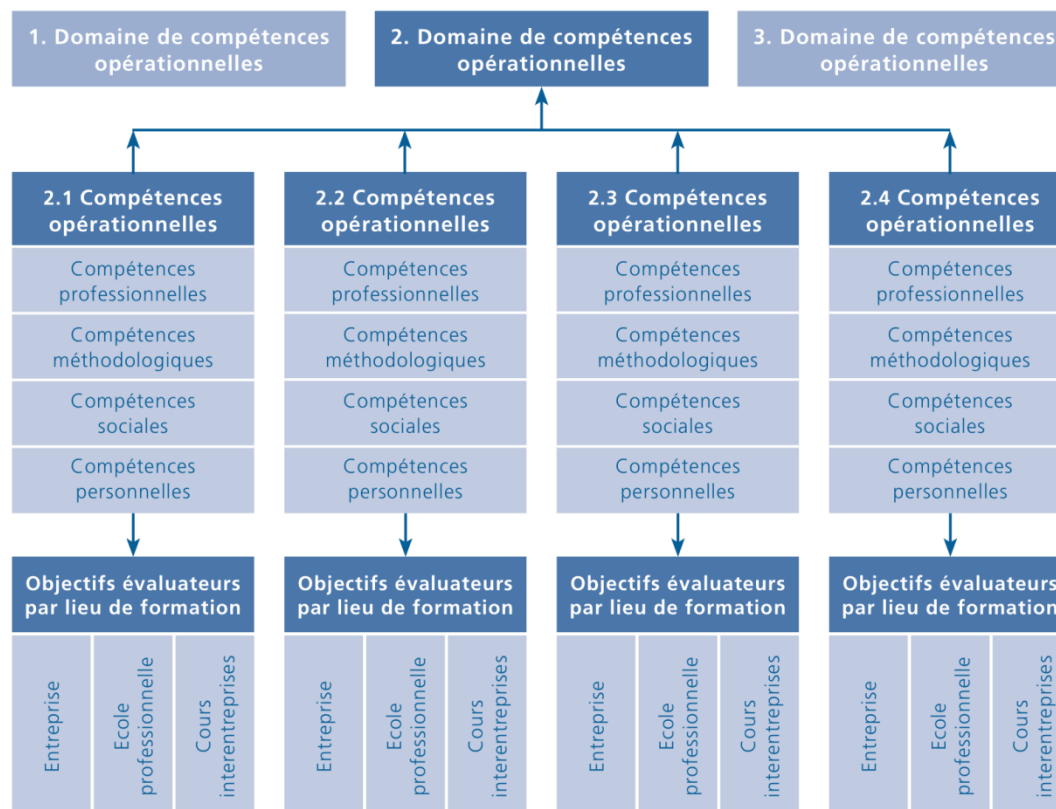
2. Bases de la pédagogie professionnelle

2.1 Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles

Le présent plan de formation constitue la base en matière de pédagogie professionnelle pour la formation professionnelle initiale de carrossier-peintre CFC. Le but de la formation professionnelle initiale est l'acquisition de compétences permettant de gérer des situations professionnelles courantes. Pour ce faire, les personnes en formation développent les compétences opérationnelles décrites dans ce plan de formation tout au long de leur apprentissage. Ces compétences ont valeur d'exigences minimales pour la formation. Elles délimitent ce qui peut être évalué lors des procédures de qualification.

Le plan de formation précise les compétences opérationnelles à acquérir. Ces compétences sont présentées sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et d'objectifs évaluateurs.

Représentation schématique des domaines de compétences opérationnelles, des compétences opérationnelles et des objectifs évaluateurs par lieu de formation



La profession de carrossier-peintre CFC comprend 4 domaines de compétences opérationnelles. Ces domaines définissent et justifient les champs d'action de la profession tout en les délimitant les uns par rapport aux autres.

Exemple : Établissement du revêtement de base

Chaque domaine de compétences opérationnelles comprend un nombre défini de compétences opérationnelles. Le domaine 1. Établissement du revêtement de base regroupe par exemple 4 compétences opérationnelles. Ces dernières correspondent à des situations professionnelles courantes. Elles décrivent le comportement que les personnes en formation doivent adopter lorsqu'elles se trouvent dans ces situations. Chaque compétence opérationnelle recouvre quatre dimensions : les compétences professionnelles, les compétences méthodologiques, les compétences personnelles et les compétences sociales (voir chap. 2.2). Ces quatre dimensions sont rattachées aux compétences opérationnelles.

Les compétences opérationnelles sont traduites en objectifs évaluateurs par lieu de formation, garantissant ainsi la contribution de l'entreprise formatrice, de l'école professionnelle et des cours interentreprises à l'acquisition des différentes compétences opérationnelles. Ces objectifs sont reliés entre eux de manière cohérente afin d'instaurer une collaboration effective entre les lieux de formation (voir chap. 2.5).

2.2 Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles comprennent des compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles. Pour que les carrossières- peintres CFC / carrossiers-peintres CFC aient d'excellents débouchés sur le marché du travail, il faut qu'ils acquièrent l'ensemble de ces compétences tout au long de leur formation professionnelle initiale sur les trois lieux de formation, c'est-à-dire aussi bien au sein de l'entreprise formatrice qu'à l'école professionnelle ou dans le cadre des cours interentreprises. Le tableau ci-après présente le contenu des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle et les interactions entre ces quatre dimensions.

Compétence opérationnelle

Compétences professionnelles Les personnes en formation maîtrisent des situations professionnelles courantes de manière ciblée, adéquate et autonome et sont capables d'en évaluer le résultat.	Les carrossiers-peintres CFC utilisent les termes techniques, les outils de travail et les matériaux de manière appropriée et appliquent les normes (de qualité), les méthodes et les procédures qui conviennent. Concrètement, ils sont capables d'exécuter seuls des tâches propres à leur domaine professionnel et de réagir de façon adéquate aux exigences inhérentes à la profession.
Compétences méthodologiques Les personnes en formation planifient l'exécution de tâches et d'activités professionnelles et privilégient une manière de procéder ciblée, structurée et efficace.	Les carrossiers-peintres CFC organisent leur travail avec soin et dans le souci de la qualité. Ils tiennent compte des aspects économiques et écologiques, et appliquent les techniques de travail, de même que les stratégies d'apprentissage, d'information et de communication inhérentes à la profession en fonction des objectifs fixés. Ils ont par ailleurs un mode de pensée et d'action systémique et axé sur les processus.
Compétences sociales Les personnes en formation abordent de manière réfléchie et constructive leurs relations sociales et la communication que ces dernières impliquent dans le contexte professionnel.	Les carrossiers-peintres CFC abordent leurs relations avec leur supérieur hiérarchique, leurs collègues et les clients de manière réfléchie, et ont une attitude constructive face aux défis liés aux contextes de communication et aux situations conflictuelles. Ils travaillent dans ou avec des groupes et appliquent les règles garantissant un travail en équipe fructueux.
Compétences personnelles Les personnes en formation mettent leur personnalité et leurs comportements au service de leur activité professionnelle.	Les carrossiers-peintres CFC analysent leurs approches et leurs actions de manière responsable. Ils s'adaptent aux changements, tirent d'utiles enseignements de leurs limites face au stress et agissent dans une optique de développement personnel. Ils se distinguent par leur motivation, leur comportement au travail exemplaire et leur volonté de se former tout au long de la vie.

2.3 Explications complémentaires concernant les compétences opérationnelles

Les quatre dimensions des compétences opérationnelles recouvrent différents éléments propres à chaque profession, qui se déclinent comme suit.

2.3.1 Compétences professionnelles

Les compétences professionnelles concernent les domaines suivants:

- la connaissance des termes spécifiques (langage technique), des normes (de qualité), des éléments et des systèmes et de leur importance pour les situations de travail;
- la maîtrise des méthodes, procédures, outils et matériaux propres à la profession et leur utilisation dans les règles;
- la connaissance des dangers et des risques, des mesures de prévention et de protection qu'ils impliquent, et le sens des responsabilités qui s'impose.

2.3.2 Compétences méthodologiques

a. Techniques de travail

Afin de s'acquitter de leurs tâches professionnelles, les carrossières-peintres CFC / carrossiers-peintres CFC utilisent les méthodes, les équipements, les installations techniques et les moyens auxiliaires qui conviennent, leur but étant de travailler de manière organisée, de fixer des priorités, de mettre en place des processus de manière systématique et rationnelle, de garantir la sécurité au travail et de respecter les prescriptions en matière d'hygiène. Ils planifient leurs tâches selon différentes étapes, travaillent de manière efficace en suivant des objectifs et évaluent systématiquement leur travail.

b. Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Les carrossières-peintres CFC / carrossiers-peintres CFC appréhendent les processus de travail dans le contexte de l'entreprise. Ils tiennent compte des différents processus situés en amont et en aval, et sont conscients des incidences de leurs activités sur les produits ainsi que sur les collaborateurs et les résultats de l'entreprise.

c. Stratégies d'information et de communication

Dans les entreprises de carrosserie l'utilisation des moyens d'information et de communication est importante. Les carrossières-peintres CFC / carrossiers-peintres CFC en sont conscients et participent à l'optimisation de la transmission des informations au sein de l'entreprise. Ils se procurent des informations de manière autonome et en font un usage profitable pour l'entreprise et pour leur propre apprentissage.

d. Stratégies d'apprentissage

Différentes stratégies permettent d'apprendre plus efficacement. Les carrossières-peintres CFC / carrossiers-peintres CFC analysent leur manière d'apprendre et l'adaptent aux différentes tâches et problématiques. Comme les styles d'apprentissage varient d'une personne à l'autre, ils adoptent les stratégies qui leur conviennent le mieux de manière à apprendre avec plaisir et efficacement tout en approfondissant leurs compétences, tant en termes d'apprentissage tout au long de la vie qu'en termes d'apprentissage individuel.

e. Comportement écologique

Les carrossières-peintres CFC / carrossiers-peintres CFC sont conscients de la disponibilité limitée des ressources naturelles. Ils privilégient une utilisation économe des matières premières, de l'eau et de l'énergie, et ont recours à des technologies à faibles émissions, à des stratégies et à des techniques de travail ménageant les ressources.

f. Comportement économique

Un comportement respectueux des principes de l'économie d'entreprise est la base du succès de l'entreprise. Les carrossières-peintres CFC / carrossiers-peintres CFC sont conscients des coûts des matières premières, des matériaux, des machines, des installations et des équipements. Ils effectuent leurs tâches de manière efficace et sûre.

g. Techniques de créativité

Le goût pour la nouveauté et l'esprit d'ouverture pour une approche non conventionnelle constituent des compétences importantes pour les carrossières-peintres CFC / carrossiers-peintres CFC. C'est pourquoi, ils sont capables d'abandonner des modèles de pensée traditionnels lorsqu'ils abordent des problèmes ouverts et de contribuer à des solutions nouvelles et innovantes avec des techniques de créativité. Ils se distinguent par leur vigilance et une attitude ouverte face à des nouveautés et tendances dans le domaine de la carrosserie.

2.3.3 Compétences sociales

h. Capacité à communiquer

La communication objective revêt une importance primordiale dans l'exercice de la profession. C'est pourquoi les carrossières-peintres CFC / carrossiers-peintres CFC font preuve de franchise et de spontanéité dans les situations professionnelles et qu'ils se réfèrent aux règles de base d'une discussion. Ils adaptent leur manière de s'exprimer et leur comportement en fonction des situations et des besoins de leurs interlocuteurs. Ils parlent avec respect et estime.

i. Capacité à gérer des conflits

Etant donné que des personnes parfois très différentes sont amenées à collaborer sur un même lieu de travail, il se peut que des situations conflictuelles surgissent. Les carrossières-peintres CFC / carrossiers-peintres CFC en sont conscients et réagissent de manière calme et réfléchi. Ils sont ouverts au dialogue, sont prêts à accepter d'autres points de vue, s'expriment avec pertinence et recherchent des solutions constructives.

j. Aptitude au travail en équipe

Les tâches professionnelles peuvent être exécutées de manière individuelle ou en groupe. Dans de nombreuses situations, une équipe est plus performante qu'un individu. Si les carrossières-peintres CFC / carrossiers-peintres CFC travaillent en équipe, ils appliquent les règles d'un travail efficace en équipe.

2.3.4 Compétences personnelles

k. Capacité à analyser sa pratique

Les carrossières-peintres CFC / carrossiers-peintres CFC sont capables de jeter un regard critique sur leurs propres actions, de réfléchir sur leurs expériences de vie personnelles et d'intégrer les résultats de ces analyses à leur quotidien professionnel. Ils savent comment tenir compte aussi bien de leurs attentes, valeurs et normes que de celles des autres, comment les mettre en parallèle et comment composer avec elles (tolérance).

l. Autonomie et responsabilité

Dans leur activité professionnelle, les carrossières-peintres CFC / carrossiers-peintres CFC sont co-responsables du résultat de la production et des processus de travail. Dans les limites de leur responsabilité, ils prennent des décisions en toute autonomie et de manière consciencieuse et agissent en conséquence.

m. Résistance au stress

Les carrossières-peintres CFC / carrossiers-peintres CFC sont capables de faire face à des contraintes physiques et psychiques liées à leur profession. Ils connaissent leurs propres limites et demandent de l'aide pour gérer des situations complexes.

n. Performance et comportement au travail

Dans un environnement compétitif, seules les entreprises ayant des employés motivés et performants sont en mesure de s'imposer. Les carrossières-peintres CFC / carrossiers-peintres CFC s'emploient à atteindre les objectifs de l'entreprise. Ils développent et consolident leur motivation dans l'entreprise et à l'école. Leur comportement au travail se caractérise par cinq qualités: ponctualité, concentration, rigueur, fiabilité et minutie.

o. Apprentissage tout au long de la vie

L'évolution des technologies et des besoins des clients exige d'être disposé à acquérir en permanence de nouvelles connaissances et aptitudes et d'apprendre tout au long de la vie. Les carrossières-peintres CFC / carrossiers-peintres CFC sont ouverts aux nouveautés et mettent en pratique le principe de l'apprentissage tout au long de la vie afin d'augmenter leur employabilité et d'affirmer leur personnalité

2.4 Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs (selon Bloom)

Chaque objectif évaluateur est évalué à l'aune d'un niveau taxonomique (6 niveaux de complexité: C1 à C6). Ces niveaux traduisent la complexité des objectifs évaluateurs. Ils sont définis comme suit:

Niveau	Opération	Description
C1	Savoir	Les peintres CFC / carrossiers-peintres CFC restituent des informations mémorisées et s'y réfèrent dans des situations similaires. Exemple: ils citent les remarques générales sur la technique de démontage et de montage
C2	Comprendre	Les peintres CFC / carrossiers-peintres CFC expliquent ou décrivent les informations mémorisées avec leurs propres mots Exemple: ils décrivent le maniement de spectrophotomètre
C3	Appliquer	Les peintres CFC / carrossiers-peintres CFC mettent en pratique les technologies/aptitudes acquises dans des situations nouvelles Exemple: ils éliminent des défauts à l'aide de moyens appropriés
C4	Analyser	Les peintres CFC / carrossiers-peintres CFC analysent une situation complexe: ils la décomposent en éléments distincts, relèvent les rapports entre ces éléments et identifient les caractéristiques structurelles. Exemple: ils contrôlent si la peinture présente des défauts et choisissent des méthodes de correction adaptées.
C5	Synthétiser	Les peintres CFC / carrossiers-peintres CFC combinent les différents éléments d'une situation et les assemblent en un tout. Exemple: ils évaluent le temps et les matériaux nécessaires pour des travaux de peinture normaux
C6	Evaluer	Les peintres CFC / carrossiers-peintres CFC évaluent une situation plus ou moins complexe en fonction de critères donnés. Exemple: ils estiment les peintures en les contrôlant visuellement

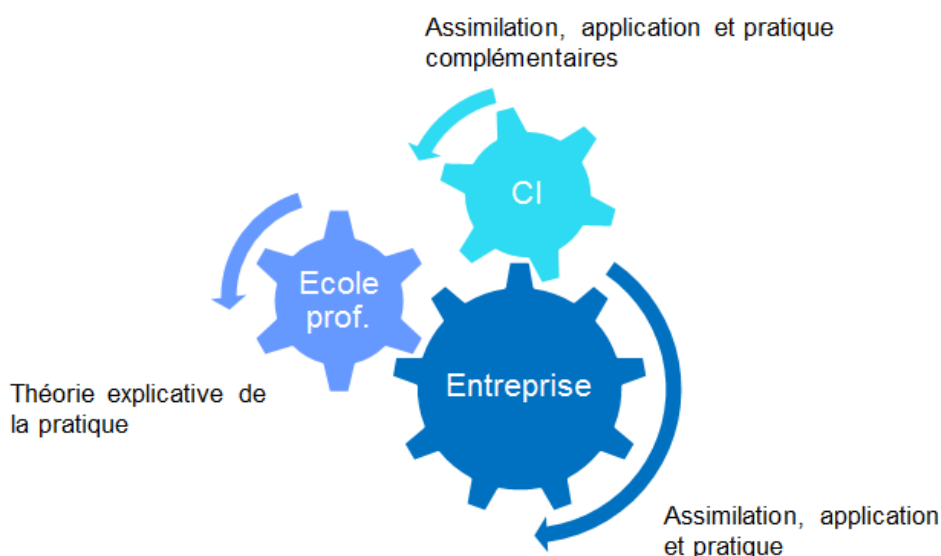
2.5 Collaboration entre les lieux de formation

La coordination et la coopération entre les lieux de formation (concernant les contenus, les méthodes de travail, la planification, les usages de la profession) sont deux gages de réussite essentiels pour la formation professionnelle initiale. Les personnes en formation ont besoin d'être soutenues pendant toute la durée de leur apprentissage afin de parvenir à faire le lien entre la théorie et la pratique. D'où l'importance de la collaboration entre les lieux de formation et de la responsabilité qui incombe aux trois lieux de formation dans la transmission des compétences opérationnelles. Chaque lieu de formation participe à cette tâche commune en tenant compte de la contribution des autres lieux de formation. Ce principe de collaboration permet à chaque lieu de formation de faire en permanence le point sur sa propre contribution et de l'optimiser en conséquence. C'est là un moyen d'améliorer la qualité de la formation professionnelle initiale.

Le rôle de chaque lieu de formation peut être résumé comme suit:

- **Entreprise formatrice:** dans le système dual, la formation à la pratique professionnelle a lieu dans l'entreprise formatrice, au sein d'un réseau d'entreprises formatrices, dans une école de métiers ou de commerce, ou dans toute autre institution reconnue compétente en la matière et permettant aux personnes en formation d'acquérir les aptitudes pratiques liées à la profession choisie.
- **Ecole professionnelle:** elle dispense la formation scolaire, qui comprend l'enseignement des connaissances professionnelles, de la culture générale et du sport.
- **Cours interentreprises:** ils visent l'acquisition d'aptitudes de base et complètent la formation à la pratique professionnelle et la formation scolaire lorsque cela s'avère nécessaire dans la profession choisie.

Les interactions entre les lieux de formation peuvent être représentées comme suit:



La mise en place d'une coopération réussie entre les lieux de formation repose sur les instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale (voir annexe).

Le programme de formation pour les entreprises formatrices et pour les cours interentreprises, ainsi que le plan de formation pour les écoles professionnelles constituent la base d'une formation bien coordonnée et orientée vers les compétences opérationnelles pour les trois sites de formation. Ils montrent la répartition et la durée du renforcement des compétences sur les trois sites et donnent des indications complémentaires importantes concernant le contenu, les méthodes et la didactique.

3. Profil de qualification

Le profil de qualification comprend le profil de la profession et le niveau d'exigences correspondant, ainsi que la vue d'ensemble des compétences opérationnelles, regroupées en domaines de compétences opérationnelles, qu'une personne qualifiée doit maîtriser pour pouvoir exercer la profession de manière compétente et conformément au niveau requis.

Il a pour but non seulement de concrétiser les objectifs évaluateurs fixés dans le présent plan de formation, mais aussi de servir de base au classement du diplôme de la formation professionnelle correspondant dans le cadre national des certifications de la Suisse (CNC-CH), à l'élaboration du supplément descriptif du certificat ou à la conception des procédures de qualification.

3.1 Profil de la profession

Domaines de travail

Les carrossiers-peintres CFC travaillent principalement sur des voitures et des véhicules utilitaires. Il s'agit la plupart du temps de véhicules accidentés. De plus, ils éliminent des dommages dus au vieillissement, à l'usure ou aux intempéries et effectuent des dessins-modèles simples. Les ateliers de réparation sont des entreprises industrielles artisanales indépendantes dans le secteur de réparation de carrosseries ou des services intégrés dans des garages de réparation automobile. Les clients sont principalement des particuliers ainsi que des entreprises des secteurs privé et public.

Principales compétences opérationnelles

Les objectifs de formation s'articulent en quatre domaines de compétences opérationnelles:

1. Établissement du revêtement de base
2. Détermination des peintures de base, à effet et de finition ainsi qu'établissement du revêtement final
3. Réalisation de travaux de conception et de réparation
4. Réalisation de travaux de finition

Les carrossiers-peintres CFC analysent la structure de la peinture actuelle et déterminent les prochaines étapes de travail. Ils préparent soigneusement la base à peindre. Ils compensent des irrégularités avec des matériaux de remplissage, poncent les surfaces traitées jusqu'à ce que toutes les irrégularités soient compensées et enlèvent les restes de graisse et de poussière. Ensuite, ils recouvrent avec soin les parties du véhicule qui ne doivent pas être peintes.

La couleur du véhicule est déterminée à l'aide du code de couleurs ou d'un spectrophotomètre. Étant donné que la couleur peut varier pour différentes raisons, ils doivent éventuellement l'adapter. Ils déterminent la quantité de peinture nécessaire et mélangent les couleurs avec une balance de précision. Ils utilisent différents systèmes de peinture selon les directives. La peinture est appliquée dans la cabine de peinture à l'aide d'un pistolet de peinture, en respectant des émissions polluantes les plus faibles possibles. Ensuite, le durcissement de la peinture est accéléré et le matériel de recouvrement est retiré. Ils veillent à exécuter leur travail en respectant des émissions polluantes les plus faibles possible et suivent les prescriptions pour la protection de l'environnement.

Les professionnels ont également pour tâche l'inscription et la décoration. Ils collent des films coupés au traceur sur le véhicule ou utilisent des modèles qu'ils appliquent pour peindre les inscriptions et/ou le motif. Le démontage et le montage de composants qui entrent dans le cadre des travaux de peinture, le débosselage de petits dommages sur la carrosserie sans endommager la peinture ou le contrôle et le réglage de capots, de portières et de serrures font également partie intégrante des tâches des carrossiers-peintres CFC.

Sur demande, les carrossiers-peintres CFC polissent miroir la voiture, protègent la peinture avec des produits d'entretien et clôturent la commande.

Les professionnels se distinguent également par ...

- un esprit et une action tournés vers des solutions et processus
- par un esprit d'équipe capable de gérer les conflits et de respecter des stipulations spécifiques au secteur
- la conscience de l'importance de l'exercice professionnel de leur travail
- l'utilisation rationnelle de techniques de travail et de stratégies d'apprentissage adaptées
- une gestion auto-responsable et tournée vers la qualité
- leur résistance et leur bon comportement envers les supérieurs hiérarchiques, collègues et clients

Exercice de la profession

Les carrossiers-peintres CFC effectuent de manière autonome des travaux moyennement compliqués en respectant les prescriptions et les dispositions de sécurité pertinentes selon les documents et les instructions. Pour ce faire, ils travaillent souvent en équipe et coordonnent leur travail avec les processus de travail en amont et en aval. Ils planifient et gèrent leurs processus de travail, contrôlent et évaluent les résultats de travail et appliquent des systèmes de gestion de la qualité.

Ils peuvent donner des renseignements aux clients sur les produits et les prestations de service de l'entreprise et respectent les aspects esthétique, écologique et économique. Dans leur rapport avec des personnes internes et externes appartenant à des professions apparentées, ils s'expriment avec aisance en employant des termes appropriés. Les interlocuteurs sont principalement des supérieurs hiérarchiques ainsi que des spécialistes internes et externes. Grâce à leur flexibilité, à leur créativité et à leur autonomie, les carrossiers-peintres CFC contribuent à la satisfaction du client et au succès de l'entreprise.

Les professionnels travaillent dans des garages et prennent soin de leur santé en employant les outils, les appareils et les machines de manière sûre, en utilisant l'équipement de protection individuelle (notamment protections oculaires et cutané ainsi que les soins de la peau) et en veillant aux autres membres de l'équipe. Ils portent des masques de protection respiratoire contre la poussière de polissage et les vapeurs de peinture et de solvant. De plus, ils respectent un grand nombre de prescriptions en matière de sécurité, d'empoisonnement et de protection de l'environnement et les directives internes.

Étant donné que de nouveaux matériaux et de nouvelles technologies sont développés en permanence, les carrossiers-peintres CFC continuent de s'approprier de nouvelles techniques de traitement.

Importance de la profession pour la société

La grande compétence de résolution de problèmes particuliers est capitale dans l'industrie de la carrosserie en termes d'esthétique, de durabilité et de succès commercial. Les travaux de peinture professionnels sont réalisés de nombreuses manières. Ils contribuent à ce que la valeur des véhicules et d'autres objets soit préservée voire augmentée de façon sensée, afin que ceux-ci puissent être utilisés en fonction de la situation. Les travaux de peinture sont fortement marqués par les attentes des clients, par l'esthétique et par les exigences strictes en matière de qualité. Ils combinent des aspects écologiques, sociaux et économiques exigeants.

3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

Domaines des compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles			
		1	2	3	4
1	Etablissement du revêtement de base	Appliquer le processus de commande et des directives de l'organisation d'entreprise	Évaluer, traiter et protéger le fond	Préparer, appliquer et traiter des matériaux de revêtement de base	Préparer des objets pour la peinture finale
2	Détermination des peintures de base, à effet et de finition ainsi qu'établissement du revêtement final	Etablir la teinte et déterminer la quantité de peinture et des couleurs	Mélanger les couleurs d'après la formule et adapter la teinte	Déterminer le processus de peinture et préparer le matériel de peinture de finition	Appliquer le matériel de peinture de finition ainsi que déterminer et réaliser des processus de séchage
3	Réalisation de travaux de conception et de réparation	Réaliser des travaux de conception	Démonter et monter des parties du véhicule	Réaliser des travaux de façonnage et de réparation	
4	Réalisation de travaux de finition	Eliminer des erreurs dans le revêtement final	Traiter et entretenir des peintures	Nettoyer et préparer des véhicules	

3.3 Niveau d'exigences de la profession

Le niveau d'exigences de la profession est défini de manière détaillée dans le chapitre 4 (Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation) sous la forme d'objectifs évaluateurs dans le cadre des niveaux taxonomiques (C1 à C6).

4 Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation

Ce chapitre décrit les compétences opérationnelles, regroupées en domaines de compétences opérationnelles, et les objectifs évaluateurs par lieu de formation. Les instruments servant à promouvoir la qualité, qui sont répertoriés dans l'annexe, viennent soutenir la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et encourager la coopération entre les trois lieux de formation.

Les différents objectifs évaluateurs sont attribués aux trois lieux de formation avec indication du niveau taxonomique (C1 à C6): Entreprise, cours interentreprises (CI), école professionnelle (école)

Pour les différentes compétences opérationnelles, les compétences méthodiques, sociales et personnelles (MSP) particulières ont été ajoutées.

Domaine de compétences opérationnelles 1: Etablissement du revêtement de base				
Compétence opérationnelle 1.1: Appliquer le processus de commande et des directives de l'organisation d'entreprise				
Les carrossiers-peintres CFC sont conscients de l'importance de l'organisation du travail et de l'entreprise ainsi que des calculs pour l'exercice de la profession et se comportent en ce sens. Ils agissent de manière responsable face aux machines et à l'environnement. Dans ce cadre, ils tiennent compte notamment des compétences MSP suivantes: technique de travail, comportement écologique ainsi que stratégies d'information et de communication				
Objectifs évaluateurs	Les carrossiers-peintres CFC	Entreprise	CI	Ecole
1.1.1	réceptionnent des commandes de travail, les exécutent selon le niveau de formation en prenant en compte des instructions de procédure et secondent la planification du processus	C3	C3	
1.1.2	réalisent de manière fiable les travaux d'organisation qui leur ont été confiés	C3	C3	
1.1.3	préparent les équipements/le matériel nécessaires à la réalisation de la commande et déterminent des travaux et les matériaux requis	C3	C3	
1.1.4	évaluent le temps et les matériaux nécessaires pour des travaux de peinture ordinaires	C5	C5	
1.1.5	nettoient et entretiennent les installations, les machines et les outils (en particulier les appareils de peinture) en conservant leur valeur et en protégeant l'environnement et annoncent les dysfonctionnements	C3	C3	
1.1.6	identifient les risques pour la santé et appliquent les mesures de sécurité en fonction de la situation	C3	C3	
1.1.7	suivent les prescriptions en matière de sécurité et de protection de l'environnement et agissent de manière respectueuse de l'environnement	C3	C3	
1.1.8	traitent correctement les clients selon les directives propres à l'entreprise et prennent soin de la propriété des clients	C3	C3	
1.1.9	suivent les processus d'entreprise de la prise en charge à la restitution du véhicule	C3	C3	
1.1.10	citent et expliquent tous les points importants dans le domaine de la sécurité au travail de la protection de la santé (prévention des accidents et des maladies)			C2
1.1.11	citent et expliquent tous les points importants dans le domaine de la protection de l'environnement pour le secteur de la car-			C2

	rosserie. En particulier dans les domaines de l'organisation d'entreprise, des eaux usées, du recyclage, de l'élimination des déchets, des déchets spéciaux, des produits chimiques, de la pollution de l'air et de l'énergie.			
1.1.12	énumèrent les caractéristiques d'une entreprise fructueuse et citent l'importance et les attentes des clients			C1
1.1.13	expliquent les processus d'entreprise de la prise en charge à la restitution du véhicule			C2
1.1.14	énumèrent les objectifs et règles du travail d'équipe			C1
1.1.15	expliquent le terme de qualité, citent des caractéristiques qualitatives et les points importants de l'assurance qualité			C2
1.1.16	effectuent des calculs généraux de pourcentage, de rabais/remise, de taux d'intérêts et de valeur VME (matières gazeuses et solides)			C3
1.1.17	interprètent les calculs simples de peinture			C6

Compétence opérationnelle 1.2: Evaluer, traiter et protéger le fond

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres sont conscients de l'importance des traitements préliminaires et des travaux de masquage. Ils déterminent les sous-couches et choisissent les procédés appropriés ainsi que les matériaux et les outils adaptés. Ils recouvrent correctement les zones qui ne sont pas travaillées.

Dans ce cadre, ils tiennent compte notamment des compétences MSP suivantes : approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, comportement économique ainsi que performance et comportement au travail

Objectifs évaluateurs	Les carrossiers-peintres CFC	Entreprise	CI	Ecole
1.2.1	pré nettoient les véhicules pour être réparés et protègent les zones qui ne doivent pas être traitées en les recouvrant	C3	C3	
1.2.2	décapent et dérouillent des pièces à traiter	C3	C3	
1.2.3	poncent et/ou réalèsent des pièces à traiter avec des machines ou à la main puis les nettoient.	C3	C3	
1.2.4	réalisent des contrôles d'épaisseur de couche et d'adhérence, documentent et évaluent les valeurs	C6	C6	
1.2.5	Analysent les supports afin d'appliquer le fond approprié et déterminent la technique d'application adéquate	C6	C6	
1.2.6	Appliquent les procédures de mesure d'épaisseur de couches et de contrôle d'adhérence et évaluent les résultats	C6	C6	C6
1.2.7	citent le matériel servant à protéger contre tout endommagement ou salissure			C1
1.2.8	décrivent les procédures de décapage et de dérouillage			C2
1.2.9	citent les raisons du ponçage et décrivent les outils, accessoires, domaines d'application et la maintenance			C2
1.2.10	différencient les ponçages aux ponceuses vibrante, excentrique et à la meuleuse d'angle et citent des granulations de ponçage en fonction de l'application			C2
1.2.11	citent des produits et méthodes de nettoyage écologiques dans le cadre de la préparation et du revêtement suivant			C1
1.2.12	expliquent les propriétés et l'apparition d'oxygène ainsi que les processus d'oxydation dans la pratique			C2
1.2.13	décrivent les processus chimiques de la polymérisation, polycondensation et polyaddition et établissent le rapport avec les matériaux (liant, matières plastiques)			C2

1.2.14	expliquent les termes de corrosion chimique et électrotechnique et pourquoi les métaux se corrodent			C2
1.2.15	expliquent en principe la protection anticorrosion cathodique et décrivent les types de galvanisation en citant des exemples pratiques			C2
1.2.16	différencient les différents fonds métalliques			C2
1.2.17	différencient les différents métaux, expliquent la fabrication, les propriétés et l'utilisation de l'acier et de l'aluminium ainsi que les avantages et inconvénients dans la construction de véhicules			C2
1.2.18	expliquent les mesures supplémentaires de protection anticorrosion telles que la post-galvanisation, le matage de joint, la protection de bas de caisse et anti gravillons et la conservation des cavités			C2
1.2.19	décrivent les différences et les propriétés des types de matières plastiques, citent les avantages dans la construction automobile, expliquent les raisons d'un laquage synthétique ainsi que les possibilités d'identification et les types des agents de séparation			C2
1.2.20	calculent des moyennes			C3

Compétence opérationnelle 1.3: Préparer, appliquer et traiter des matériaux de revêtement de base

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres préparent des matériaux de revêtement de base, les appliquent et les traitent comme supports du revêtement de finition. Ils travaillent consciencieusement et scrupuleusement.

Dans ce cadre, ils tiennent compte notamment des compétences MSP suivantes : comportement économique, autonomie et responsabilité ainsi que capacité à analyser sa pratique

Objectifs évaluateurs	Les carrossiers-peintres CFC	Entreprise	CI	Ecole
1.3.1	préparent apprêt, mastic et peinture selon la fiche technique	C3	C3	
1.3.2	Choisissent les appareils et méthodes d'application, appliquent les matériaux de et les poncent afin d'obtenir la qualité de surfacique demandée	C3	C3	
1.3.3	nettoient et entretiennent les outils et appareils d'application	C3	C3	
1.3.4	expliquent la structure artisanale du revêtement sur les métaux et non-métaux			C2
1.3.5	citent la composition, les propriétés et les charges des matières de revêtement			C1
1.3.6	interprètent les fiches explicatives techniques et de données sur la sécurité et expliquent l'affectation des matières de revêtement			C6
1.3.7	expliquent les appareils et méthodes d'application possibles et les justifient respectivement			C2
1.3.8	décrivent le nettoyage et la maintenance des appareils d'application			C2
1.3.9	expliquent en tous points les meuleuses, les instruments de ponçage et groupes dépoussiéreurs			C2
1.3.10	expliquent les défauts de peinture et de laquage et leurs raisons/comment les éviter en se référant aux matériaux de base			C2
1.3.11	citent des exemples examinés sur un angle chimique, physique et mathématique et répondent à des questions et tâches portant sur l'action			C1

Compétence opérationnelle 1.4: Préparer des objets pour la peinture finale

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres contrôlent le fond préparé de manière à pouvoir effectuer un laquage de finition sans défaut. Ils recouvrent les zones qui ne doivent pas être peintes et nettoient les surfaces pour le laquage qui suit.

Dans ce cadre, ils tiennent compte notamment des compétences MSP suivantes : comportement économique, capacité à analyser sa pratique ainsi que résistance au stress

Objectifs évaluateurs	Les carrossiers-peintres CFC	Entreprise	CI	Ecole
1.4.1	contrôlent la réalisation de la commande ainsi que la surface et éliminent d'éventuels défauts	C3		
1.4.2	appliquent les recouvrements et les retirent une fois le laquage terminé	C3		
1.4.3	étanchent les joints et appliquent un matériau anti gravillons	C3		
1.4.4	enlèvent la graisse et la poussière des surfaces à peindre	C3		
1.4.5	citent les points de contrôle avant le laquage et décrivent la réalisation			C2
1.4.6	citent les raisons de défauts possibles et expliquent la manière de les éliminer			C2
1.4.7	citent les raisons et les outils pour appliquer des masses d'étanchéité et de protection de bas de caisse et décrivent leurs propriétés			C2
1.4.8	décrivent les propriétés et les domaines d'application des matériaux de revêtement spéciaux et courants			C2
1.4.9	citent les raisons, la prévention et l'élimination de la charge statique			C1
1.4.10	calculent des surfaces et des longueurs			C3

Domaine de compétences opérationnelles 2: Détermination des peintures de base, à effet et de finition ainsi qu'établissement du revêtement final

Compétence opérationnelle 2.1: Etablir la teinte et déterminer la quantité de peinture et des couleurs

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres sont en mesure de sélectionner le système de peinture demandé et la teinte assortie à l'aide de cartes de teintes, du code couleur ou du spectrophotomètre. Dans ce cadre, ils tiennent compte notamment des compétences MSP suivantes : comportement économique, autonomie et responsabilité ainsi qu'apprentissage tout au long de la vie

Objectifs évaluateurs	Les carrossiers-peintres CFC	Entreprise	CI	Ecole
2.1.1	décrivent les produits écologiques pauvres en solvants, ainsi que les peintures et vernis sans solvant d'après les avancées technologique .			C2
2.1.2	cherchent et déterminent la teinte appropriée	C4	C4	
2.1.3	choisissent le système de peinture à mettre en œuvre	C4	C4	
2.1.4	déterminent la couleur et les quantités de peintures	C4	C4	
2.1.5	décrivent la manipulation du spectrophotomètre			C2
2.1.6	expliquent la structure, les propriétés et les possibilités d'identification de laquage à couche unique / multiple			C2
2.1.7	expliquent la détermination de la quantité de couleur et de laque			C2
2.1.8	calculent les quantités de laque et estiment le résultat			C6
2.1.9	calculent les quantités de laque avec les termes de pouvoir couvrant, extrait sec et établissent/effectuent des comparaisons			C3

Compétence opérationnelle 2.2: Mélanger les couleurs d'après la formule et adapter la teinte

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres créent un modèle de couleur et estiment la mise en peinture à l'aide de celui-ci. Ils définissent des écarts possibles et modifient la teinte du mélange afin d'obtenir la précision requise.

Dans ce cadre, ils tiennent compte notamment des compétences MSP suivantes : approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, stratégies d'apprentissage ainsi que performance et comportement au travail

Objectifs évaluateurs	Les carrossiers-peintres CFC	Entreprise	CI	Ecole
2.2.1	manipulent et entretiennent les appareils de l'installation de mélange des couleurs	C3	C3	
2.2.2	mélangent les quantités de laque demandées d'après une recette et les marquent	C3	C3	
2.2.3	établissent un modèle de couleur et le comparent avec l'original	C3	C3	
2.2.4	définissent les variations de teintes sur des couleurs unies et les harmonisent	C3	C3	
2.2.5	effectuent des travaux de retouche de vernis sur les couleurs à effet	C3	C3	
2.2.6	décrivent les tâches, le fonctionnement et les travaux de maintenance d'une installation de mélange de couleurs			C2
2.2.7	décrivent les principes physiques et optiques pour le mélange/ la modification de la teinte et l'application de la peinture			C2
2.2.8	calculent les quantités de laque avec les termes brut, net, tare			C3

Compétence opérationnelle 2.3: Déterminer le processus de peinture et préparer le matériel de peinture de finition

Lorsque les carrossières-peintres et carrossiers-peintres ajoutent des additifs à la peinture, la durcissent, la contrôlent, si nécessaire la diluent et la tamisent, ils préparent alors la peinture de finition. Ils sont conscients que les fiches techniques et les fiches de sécurité déterminent la procédure et agissent en conséquence.

Dans ce cadre, ils tiennent compte notamment des compétences MSP suivantes : approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, capacité à gérer des conflits ainsi que capacité à analyser sa pratique

Objectifs évaluateurs	Les carrossiers-peintres CFC	Entreprise	CI	Ecole
2.3.1	effectuent des travaux de peinture à l'aide des appareils de peinture et moyens adaptés	C3	C3	
2.3.2	appliquent correctement les normes de sécurité en manipulant des outils et appareils de peinture	C3	C3	
2.3.3	préparent le matériel de peinture pour l'application selon les directives exigées du fabricant	C3	C3	
2.3.4	effectuent des travaux de peinture selon des aspects économiques et écologiques	C3	C3	
2.3.5	décrivent les avantages et inconvénients ainsi que les domaines d'application des différents traitements d'air comprimé			C2
2.3.6	décrivent les avantages et inconvénients ainsi que les domaines d'application des différentes méthodes d'application			C2
2.3.7	expliquent les lois physiques lors de la préparation du matériel de peinture			C2
2.3.8	décrivent les différents composants de peinture et les attribuent à leurs réactifs			C2
2.3.9	décrivent les tâches des différents constituants de laque dans une matière de revêtement			C2
2.3.10	décrivent le développement des matières de revêtement (passé, présent et futur) en considérant les aspects techniques, économiques et écologiques			C2

Compétence opérationnelle 2.4: Appliquer le matériel de peinture de finition ainsi que déterminer et réaliser des processus de séchage

Avant la peinture de finition, les carrossières-peintres et carrossiers-peintres vérifient les fonctions de l'appareil de peinture sélectionné. Grâce à leurs capacités techniques, ils appliquent les couches de peinture et de laque avec savoir-faire et sélectionnent la procédure de séchage adaptée.

Dans ce cadre, ils tiennent compte notamment des compétences MSP suivantes : techniques de travail, résistance au stress ainsi qu'apprentissage tout au long de la vie

Objectifs évaluateurs	Les carrossiers-peintres CFC	Entreprise	CI	Ecole
2.4.1	suivent les directives du fabricant pour régler l'instrument d'application afin d'obtenir la qualité surfacique demandée	C3	C3	
2.4.2	effectuent des processus de séchage des peintures de revêtement selon les directives du fabricant de laque	C3	C3	
2.4.3	suivent les règles de sécurité au cours des travaux de peinture et de séchage	C3	C3	
2.4.4	effectuent les travaux d'application et de séchage en économisant le plus possible les énergies et les ressources.	C3	C3	
2.4.5	définissent les directives de fabricants des différents instruments d'application			C2
2.4.6	décrivent les causes qui entraînent un mauvais revêtement			C2
2.4.7	décrivent les différents types de séchage des peintures de revêtement			C2
2.4.8	décrivent les aspects écologiques et économiques en manipulant les peintures de revêtement			C2

Domaine de compétences opérationnelles 3: Réalisation de travaux de conception et de réparation				
Compétence opérationnelle 3.1: Réaliser des travaux de conception				
<p>Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres découpent, positionnent et appliquent des éléments de décoration pour décorer d'après un modèle. Pour ce faire, ils utilisent la bonne technique, connaissent les lois générales des formes et couleurs et travaillent consciencieusement, avec précision et persévérance.</p> <p>Dans ce cadre, ils tiennent compte notamment des compétences MSP suivantes : techniques de créativité, capacité à communiquer ainsi que performance et comportement au travail</p>				
Objectifs évaluateurs	Les carrossiers-peintres CFC	Entreprise	CI	Ecole
3.1.1	retirent les films de protection, de décorations, les inscriptions et emblèmes	C3	C3	
3.1.2	appliquent des films de protection et décoratifs, les inscriptions et emblèmes selon les instructions	C3	C3	
3.1.3	effectuent des réparations et produisent des peintures multicolores	C3	C3	
3.1.4	expliquent le principe de base de la théorie des couleurs dans le choix de couleurs harmonieuses pour créer des surfaces et des modèles de carrosserie et les appliquent			C3
3.1.5	citent les outils destinés aux travaux de décoration et énumèrent leur emploi			C1
3.1.6	conçoivent des surfaces et modèles de carrosserie avec différents colorants en ayant à l'esprit le principe de base de la théorie des couleurs			C3
3.1.7	citent la structure et le domaine d'application de film permanent en plastique			C1
3.1.8	expliquent le processus de travail d'une inscription ou l'application d'un emblème/motif avec un film permanent			C2
3.1.9	effectuent l'inscription ou l'application d'un emblème/décor avec différentes techniques			C3
3.1.10	énumèrent les différents modes pour retirer le film			C1
3.1.11	définissent les avantages et domaines d'application d'un collage intégral de véhicules			C2

Compétence opérationnelle 3.2: Démontez et montez des parties du véhicule

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres effectuent des travaux de démontage et de montage sur des pièces rapportées et pièces de l'installation électrique. Ils procèdent consciencieusement et suivent les directives, car ils sont conscients de leur responsabilité dans la sécurité de fonctionnement et au travail.

Dans ce cadre, ils tiennent compte notamment des compétences MSP suivantes : techniques de travail, aptitude au travail en équipe ainsi qu'apprentissage tout au long de la vie

Objectifs évaluateurs	Les carrossiers-peintres CFC	Entreprise	CI	Ecole
3.2.1	effectuent les travaux de démontage et de montage de pièces rapportées et de carrosserie selon les directives du fabricant	C3	C3	
3.2.2	utilisent l'étiquetage et le stockage conformes des pièces démontées et du matériel de montage	C3	C3	
3.2.3	effectuent le démontage et le montage de roues avec la clé dynamométrique en respectant les directives du fabricant	C3	C3	
3.2.4	chargent et pontent les batteries de démarrage (accumulateurs) et les démontent et montent en respectant les directives du fabricant et les prescriptions en matière de sécurité au travail	C3	C3	
3.2.5	différencient les véhicules électriques et hybrides d'autres véhicules et se comportent selon les instructions de sécurité	C2	C2	
3.2.6	énumèrent les remarques générales sur la technique de démontage et de montage			C1
3.2.7	énumèrent les outils et le matériel de fixation pour les travaux de démontage et de montage et désignent leur emploi			C1
3.2.8	désignent les différentes formes de carrosserie et de la partie arrière ainsi que les composants essentiels de carrosserie de voiture			C1
3.2.9	définissent les termes de courant, tension, résistance et citent les unités et symboles s'y afférant			C1
3.2.10	explique le rôle, la structure et les processus électrochimiques de la batterie de démarrage (accumulateur)			C2
3.2.11	citent les rôles des fusibles, résistances, commutateurs et diodes			C1
3.2.12	expliquent le principe de base d'un circuit électrique simple de l'installation d'éclairage à l'aide d'un schéma			C2
3.2.13	énumèrent les systèmes de phares, l'installation d'éclairage et le moyen d'éclairage et désignent leurs fonctions			C1
3.2.14	énumèrent les systèmes électroniques de confort et de sécurité dans le véhicule et désignent leurs fonctions			C1
3.2.15	décrivent les dangers de la haute tension sur des véhicules hybrides et électriques et suivent les consignes de sécurité			C3
3.2.16	font des calculs avec les grandeurs électriques			C3

Compétence opérationnelle 3.3: Réaliser des travaux de façonnage et de réparation

Sur la base de l'évaluation de déformations dans différents matériaux, les carrossières-peintres et carrossiers-peintres sélectionnent la méthode de réparation adaptée. Pour ce faire, ils prennent en compte la différence entre une réparation qui abîme la peinture et une réparation qui ne l'abîme pas.

Dans ce cadre, ils tiennent compte notamment des compétences MSP suivantes : comportement écologique, aptitude au travail en équipe ainsi que résistance au stress

Objectifs évaluateurs	Les carrossiers-peintres CFC	Entreprise	CI	Ecole
3.3.1	différencient les bosses / creux et définissent la méthode de réparation adaptée	C2	C2	
3.3.2	exercent une pression sur une bosse et/ou un enfoncement lors de déformations simples avec des outils adaptés	C3	C3	
3.3.3	réparent des matières plastiques plastomères	C3	C3	
3.3.4	énumèrent les avantages et possibilités de la technique de débosselage qui n'abîme pas la peinture et citent les outils et accessoires pour le façonnage et les travaux de réparation			C1
3.3.5	citent la différence entre les bosses et les creux			C1
3.3.6	citent les possibilités de réparation des différents types de plastique et décrivent le déroulement d'une réparation sur des matières plastiques plastomères			C2

Domaine de compétences opérationnelles 4: Réalisation de travaux de finition				
Compétence opérationnelle 4.1: Eliminer des erreurs dans le revêtement final				
<p>Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres localisent des défauts sur le revêtement final, identifient leur cause et les éliminent. Ils adoptent la méthode de correction adaptée et utilisent judicieusement les auxiliaires/produits nécessaires. Ils sont conscients qu'une élimination inappropriée conduit à repasser une couche de peinture.</p> <p>Ils Dans ce cadre, ils tiennent compte notamment des compétences MSP suivantes : stratégies d'apprentissage, techniques de créativité ainsi que capacité à gérer des conflits</p>				
Objectifs évaluateurs	Les carrossiers-peintres CFC	Entreprise	CI	Ecole
4.1.1	contrôlent si la peinture présente des défauts et choisissent les méthodes de correction appropriées	C4	C4	
4.1.2	éliminent les imperfections avec les outils adaptés	C3	C3	
4.1.3	commandent/entretiennent des polisseuses et accessoires de polissage	C3	C3	
4.1.4	différencient et désignent des défauts sur le revêtement final			C2
4.1.5	décrivent les causes de défauts sur le revêtement final et expliquent les mesures pour les éviter à l'avenir			C2
4.1.6	différencient et comparent les outils/le matériel de polissage et les appliquent à la méthode de correction correspondante			C2
4.1.7	citent les causes et les manières pour éviter des défauts de polissage			C1

Compétence opérationnelle 4.2: Traiter et entretenir des peintures				
<p>Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres évaluent la peinture actuelle et la traitent avec les produits appropriés. Pour ces travaux, ils s'efforcent de toujours travailler soigneusement et proprement.</p> <p>Dans ce cadre, ils tiennent compte notamment des compétences MSP suivantes : comportement économique, capacité à communiquer ainsi qu'autonomie et responsabilité</p>				
Objectifs évaluateurs	Les carrossiers-peintres CFC	Entreprise	CI	Ecole
4.2.1	évaluent les peintures par un contrôle visuel	C6	C6	
4.2.2	parachèvent les zones peintes/retouchées	C3	C3	
4.2.3	préparent des surfaces peintes pour des travaux de polissage	C3	C3	
4.2.4	justifient l'utilisation de produits adaptés pour le polissage/la préservation d'anciennes peintures	C4		
4.2.5	polissent d'anciennes peintures par étapes et préservent des surfaces peintes	C3		
4.2.6	décrivent le déroulement de l'entretien de peinture			C2
4.2.7	citent la composition et les propriétés du matériel d'entretien et de polissage			C1
4.2.8	décrivent les méthodes de correction ainsi que le fonctionnement des polisseuses /accessoires de polissage et leur emploi			C2

Compétence opérationnelle 4.3: Nettoyer et préparer des véhicules

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres évaluent la peinture actuelle et la traitent avec les outils appropriés. Ce faisant, ils travaillent toujours proprement, soigneusement et en visant le perfectionnement.

Dans ce cadre, ils tiennent compte notamment des compétences MSP suivantes : techniques de travail, stratégies d'information et de communication ainsi qu'aptitude au travail en équipe

Objectifs évaluateurs	Les carrossiers-peintres CFC	Entreprise	CI	Ecole
4.3.1	nettoient l'intérieur et l'extérieur des véhicules d'après les prescriptions de protection de l'environnement en entreprise	C3		
4.3.2	effectuent des travaux de correction de la peinture	C3		
4.3.3	effectuent un contrôle de fonctionnement sur l'installation d'éclairage des véhicules	C3		
4.3.4	identifient les témoins/messages d'erreur, signalent le dysfonctionnement au supérieur hiérarchique, le cas échéant	C3		
4.3.5	contrôlent les pneumatiques	C3		
4.3.6	effectuent et documentent le contrôle final selon les instructions internes	C3		
4.3.7	préparent les véhicules pour être remis	C3		
4.3.8	citent les modes de nettoyage de l'extérieur de véhicule ainsi que leurs avantages et inconvénients			C1
4.3.9	décrivent le déroulement du nettoyage intérieur et extérieur d'un véhicule			C2
4.3.10	énumèrent des dommages possibles sur le véhicule au cours du nettoyage extérieur			C1
4.3.11	attribuent les bonnes méthodes de nettoyage aux différents matériaux sur le véhicule			C2
4.3.12	différencient les vitres en verre de celles en plastique et les possibilités de nettoyage			C2
4.3.13	différencient les matériaux de l'habitacle et affectent l'outil de nettoyage/d'entretien aux matériaux			C2
4.3.14	décrivent les prescriptions environnementales et les mesures de protection de l'environnement en entreprise lors du nettoyage de véhicules.			C2
4.3.15	résolvent des calculs avec les opérations de base			C3
4.3.16	calculent avec des nombres fractionnaires			C3
4.3.17	résolvent des calculs avec la règle «multiplication avant addition» ainsi que celle des parenthèses			C3
4.3.18	arrondissent les nombres			C3

Approbation et entrée en vigueur

Le présent plan de formation entre en vigueur le 01. Janvier 2018.

Zofingue, 04. mia 2017

Union Suisse des Carrossiers USIC

le président

le secrétaire général

sig. Marco Flückiger

sig. Thomas Rentsch

Fédération des Carrossiers Romands FCR

le président

le secrétaire

sig. Armin Haymoz

sig. François Barres

Ce plan de formation est approuvé par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) en vertu de l'art. 9, al. 1, de l'ordonnance du 15. mai 2017 sur la formation professionnelle initiale de carrossière-peintre CFC e carrossier-peintre CFC.

Berne, le 15. mai 2017

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation

sig. Jean-Pascal Lühti

Chef de la division Formation professionnelle initiale et maturités

Annexe 1:

Liste des instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale

Documents	Source
Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de carrossières-peintres CFC / carrossiers-peintres CFC.	<p><i>Version électronique</i> Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (www.sbf.admin.ch/bvz/berufe)</p> <p><i>Version papier</i> Office fédéral des constructions et de la logistique (www.bundespublikationen.admin.ch/fr.html)</p>
Plan de formation relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de carrossières-peintres CFC / carrossiers-peintres CFC.	<p>USIC/FCR Schweizerischer Carrosserieverband Strengelbacherstrasse 2b 4800 Zofingen Tel: 062 745 31 93 berufsbildung@vsci.ch www.vsci.ch</p> <p>Fédération des Carrossiers Romands c/o Fiduservice SA Beaumont 20 1700 Fribourg Tel : 026 424 39 01 fcr@fcr.ch www.fcr.ch</p>
Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final (y compris une grille d'évaluation et éventuellement le dossier des prestations des cours interentreprises et/ou le dossier des prestations à la formation à la pratique professionnelle)	USIC/FCR
Dossier de formation	USIC/FCR
Rapport de formation	<p>Modèle SDBB CSFO www.oda.berufsbildung.ch</p> <p>USIC/FCR</p>
Programme de formation pour les entreprises formatrices	USIC/FCR
Equipement/gamme de produits minimum dans l'entreprise formatrice	USIC/FCR
Programme de formation pour les cours interentreprises	USIC/FCR
Règlement d'organisation pour les cours interentreprises	USIC/FCR
Plan d'étude pour les écoles professionnelles	USIC/FCR
Règlement de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité	USIC/FCR
Liste de recommandations des professions apparentées	USIC/FCR

Annexe 2 : Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

L'art. 4, al. 1, de l'ordonnance 5 du 28 septembre 2007 relative à la loi sur le travail (ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 ; RS 822.115) **interdit de manière générale d'employer des jeunes à des travaux dangereux**. Par travaux dangereux, on entend tous les travaux qui, de par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la formation, à la sécurité des jeunes ou à leur développement physique et psychique. En dérogation à l'art. 4, al. 1, OLT 5, il est permis d'occuper des personnes en formation carrossière-peintre / carrossier-peintre CFC dès l'âge de 15 ans, en fonction de leur niveau de connaissance, aux travaux dangereux mentionnés, pour autant que les mesures d'accompagnement suivantes en lien avec les sujets de prévention soient respectées:

Dérogations à l'interdiction d'effectuer des travaux dangereux (Base : Liste de contrôle du SECO)	
Chiffre	Travail dangereux (Expression selon la liste de contrôle du SECO)
3a	Travaux qui dépassent les capacités physiques des jeunes: Manipulation sans moyens auxiliaires de charges de plus de <ul style="list-style-type: none"> • 15 kg pour les jeunes de sexe masculin âgés de moins de 16 ans, • 19 kg pour les jeunes de sexe masculin âgés de 16 ans à 18 ans non révolus, • 11 kg pour les jeunes de sexe féminin âgées de moins de 16 ans, • 12 kg pour les jeunes de sexe féminin âgés de 16 ans à 18 ans non révolus.
3c	Travaux s'effectuant régulièrement pendant plus de deux heures par jour <ul style="list-style-type: none"> • dans une position courbée, inclinée sur le côté ou en rotation, • à hauteur d'épaule ou au-dessus, • en partie à genoux, en position accroupie ou couchée.
4c	Travaux exposant à un bruit dangereux pour l'ouïe (bruit continu, bruit impulsif). Exposition au bruit à partir d'un niveau de pression sonore journalier équivalent LEX de 85 dB (A).
4d	Travaux effectués avec des outils vibrants ou à percussion.
4e	Travaux présentant un danger d'électrisation ou d'électrocution comme les travaux sur des installations à courant fort sous tension.
4g	Travaux avec des agents sous pression (gaz, vapeurs, liquides).
5a	Travaux impliquant un danger notable d'incendie ou d'explosion : Travaux impliquant des substances ou des préparations ³ dont les propriétés, comme l'explosivité ou l'inflammabilité, sont source de dangers physiques : <ol style="list-style-type: none"> 4. liquides inflammables (H225 – anciennement R12) 6. substances et préparations autoréactives (H242 – anciennement R12)
5b	Travaux impliquant des agents chimiques sources de dangers physiques notables : <ol style="list-style-type: none"> 1. matériaux, substances et préparations qui, sous forme de gaz, vapeurs, fumées ou poussières, donnent au contact de l'air un mélange inflammable
6a	Travaux impliquant une exposition nocive (par inhalation – via les voies respiratoires, par voie cutanée – par la peau ou par voie orale – par la bouche) ou un risque d'accident: Travaux avec des substances ou préparations caractérisées par au moins une des mentions de danger suivantes : <ol style="list-style-type: none"> 4. toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'expositions répétées (H372 – anciennement R33), 6. sensibilisation cutanée (H317 – anciennement R43), 9. toxicité pour la reproduction (H360, H361).
6b	Travaux exposant à un risque notable d'intoxication ou d'empoisonnement: <ol style="list-style-type: none"> 1. matériaux, substances ou préparations (en particulier gaz, vapeurs, fumées et poussières) qui présentent une des propriétés mentionnées à la lettre a, tel que poussière de mastic
8b	Travaux avec des outils de travail présentant des éléments en mouvement dont les zones dangereuses ne sont pas protégés par des dispositifs de protection ou le sont seulement par des dispositifs de protection réglables. Il s'agit notamment de zones d'entraînement, de cisaillement, de coupure, de perforation, de happement, d'écrasement ou de choc.
8c	Travaux sur des machines ou des systèmes dans des conditions de service particulières ou lors de la maintenance, présentant un risque élevé d'accident ou de maladie professionnels.
10a	Travaux impliquant un risque de chute, en particulier à des postes de travail en hauteur.

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise								
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation				
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En permanence	Fréquentement	Occasionnellement		
Soulever manuellement, porter et déplacer de lourdes charges Accomplir des travaux en position voûtée, à genoux ou en hauteur, au-dessus des épaules	<ul style="list-style-type: none"> • Surcharge de l'appareil locomoteur • Mauvaise posture et mouvements défavorables 	3a 3c	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser le déroulement du travail sur le plan ergonomique • Utiliser une technique correcte pour lever les charges • Utiliser les moyens auxiliaires de levier • Alternier les activités • Respecter les pauses de repos Suva 44018.f «Soulever et porter correctement une charge» CFST BR 6245.f «Manutention de charges» Directive sur l'ordonnance 3 sur la loi sur le travail «Explications sur l'art. 25, paragraphe 2» Suva 88213.f «Les pros protègent leurs genoux! - Le protège-genoux adapté à chaque situation»	1 ^{ère} an apprent.	1 ^{ère} an apprent.	1 ^{ère} an apprent.	Formation et mise en pratique	1 ^{ère} an apprent.	2 ^{ème} an apprent.	3 ^{ème} /4 ^{ème} année apprent.		
Travailler avec l'air comprimé	<ul style="list-style-type: none"> • Bruit • Projection d'éléments • Pénétration d'air dans le corps par les blessures de la peau • Contrecoup des raccords de tuyaux 	4c 4g	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les instructions du mode d'emploi • Port de l'équipement de protection individuel (EPI) adéquat Suva LC 67054.f «Air comprimé» Suva 84015.f «Vous disiez? Questions-réponses sur le bruit»	1 ^{ère} an appr.	1 ^{ère} an appr.	-	Formation et mise en pratique	1 ^{ère} an apprent.	2 ^{ème} an apprent.	3 ^{ème} /4 ^{ème} année apprent.		
Travailler avec les nettoyeurs à haute pression	<ul style="list-style-type: none"> • Bruit • Etre touché (par des objets projetés) • Brûlures 	4c 8b	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les instructions du mode d'emploi • Port de l'équipement de protection individuel (EPI) adéquat 	1 ^{ère} an apprent.	-	-	Formation et mise en pratique	1 ^{ère} an apprent.	-	2 ^{ème} -4 ^{ème} année apprent.		
Manipulation des batteries de démarrage (accumulateurs)	<ul style="list-style-type: none"> • Décharge électrique 	4e	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les instructions du mode d'emploi Suva LC 67119.f «Accumulateurs au plomb»	1 ^{ère} an apprent	1 ^{ère} an apprent	1 ^{ère} an apprent	Formation et mise en pratique	1 ^{ère} an apprent.	2 ^{ème} an apprent.	3 ^{ème} /4 ^{ème} année apprent.		
Manipulation de matières dangereuses telles que mastic, durcisseurs, laques, dissolvants, produits de nettoyage et agents de polissage	<ul style="list-style-type: none"> • Danger d'incendie, d'explosion • Irritation de la peau, des muqueuses, des voies respiratoires • Brûlures corrosives • Allergies, eczéma 	5a 5b 6a	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les consignes des feuilles de sécurité • Port de l'équipement de protection individuel (EPI) adéquat • Protection de la peau Suva 11030.f «Substances dangereuses: ce qu'il faut savoir»	1 ^{ère} -4 ^{ème} année apprent.	1 ^{ère} -4 ^{ème} année apprent.	1 ^{ère} -4 ^{ème} année apprent.	Formation et mise en pratique	1 ^{ère} an apprent.	2 ^{ème} an apprent.	3 ^{ème} /4 ^{ème} année apprent.		

¹ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

² Chiffre selon la liste de contrôle du SECO « Les travaux dangereux dans le cadre de la formation professionnelle initiale »

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ^z	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise									
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation					
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En permanence	Fréquentement	Occasionnellement			
	<ul style="list-style-type: none"> Blessures des yeux (éclaboussures) 		Suva 44074.f «Protection de la peau au travail» Suva 44067.f «Que faire des déchets toiques?»										
Manipulation des couleurs contenant de l'isocyanate, colles et de matières synthétiques (laque PU, laque 2K)	<ul style="list-style-type: none"> Intoxications Difficultés respiratoires, asthme 	6a	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les consignes des feuilles de sécurité Port de l'équipement de protection individuel (EPI) adéquat (appareil d'isolation comme protection des voies respiratoires, par ex. masques respiratoires) Protection épidermique Suva 44054.f «Pulvérisation au pistolet de vernis et peintures polyuréthane»	1 ^{ère} -4 ^{ème} année apprent.	1 ^{ère} -4 ^{ème} année apprent.	1 ^{ère} -4 ^{ème} année apprent.	Formation et mise en pratique	1 ^{ère} an apprent.	2 ^{ème} an apprent.	3 ^{ème} /4 ^{ème} année apprent.			
Travaux dans les locaux de mélange de couleurs, installations de peinture au pistolet	<ul style="list-style-type: none"> Danger d'incendie, d'explosion Mise en danger de la santé par l'inhalation de vapeurs de couleurs et de dissolvants Maladies de la peau Blessures des yeux (éclaboussures) 	5a 6a	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les directives des fabricants Enclencher la ventilation Se tenir éloigné des sources de feu Stricte interdiction de fumer Port de l'équipement de protection individuel (EPI) adéquat Suva LC 67013.f «Emploi de solvants»	1 ^{ère} -4 ^{ème} année apprent.	1 ^{ère} -4 ^{ème} année apprent.	1 ^{ère} -4 ^{ème} année apprent.	Formation et mise en pratique	1 ^{ère} an apprent.	2 ^{ème} an apprent.	3 ^{ème} /4 ^{ème} année apprent.			
Travaux dans les installations de chaudières	<ul style="list-style-type: none"> Danger d'incendie, d'explosion 	5a	<ul style="list-style-type: none"> Changer régulièrement le filtre et l'éliminer conformément aux indications du fournisseur Respecter les consignes de protection des voies respiratoires et de la peau 	1 ^{ère} -4 ^{ème} année apprent.	1 ^{ère} -4 ^{ème} année apprent.	1 ^{ère} -4 ^{ème} année apprent.	Formation et mise en pratique	1 ^{ère} an apprent.	2 ^{ème} an apprent.	3 ^{ème} /4 ^{ème} année apprent.			
Affûtage et polissage d'éléments, à la main ou avec des machines	<ul style="list-style-type: none"> Blessures des yeux dues à la poussière et aux éclats Atteinte des voies respiratoires nuisible à la santé Irritations de la peau et des muqueuses Allergie, eczéma Eléments projetés Bruit 	4c 4d 6b 8b	<ul style="list-style-type: none"> Aspirer la poussière (utiliser un aspirateur) Port de l'équipement de protection individuel (EPI) adéquat Respecter les indications du mode d'emploi Suva 66113.f «Demi-masques de protection respiratoire contre les poussières - Points essentiels en matière de sélection et d'utilisation» Suva 84015.f «Vous disiez? Questions-réponses sur le bruit»	1 ^{ère} an apprent.	1 ^{ère} an apprent.	1 ^{ère} an apprent.	Formation et mise en pratique	1 ^{ère} an apprent.	2 ^{ème} an apprent.	3 ^{ème} /4 ^{ème} année apprent.			
Montage et démontage d'éléments de carrosserie et de construction	<ul style="list-style-type: none"> Etre touché par des objets projetés et des éclats Etre bloqué, happé Coupures 	8b	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les consignes du fabricant N'utiliser que des outils appropriés et en bon état Port de vêtements de sécurité et de l'équipement de protection individuel (EPI) adéquat Suva LC 67078.f «Outillage manuel» Suva LC 67092.f «Machines électriques portatives»	2 ^{ème} an apprent	2 ^{ème} an apprent	-	Formation et mise en pratique	2 ^{ème} an apprent. Lj	3 ^{ème} an apprent.	4 ^{ème} an apprent.			

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ^z	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En permanence	Fréquentement	Occasionnellement
Manipulation de ponts de chargement hauts placés, de cabines et dispositifs de levage comme par exemple pont élévateur à 2 ou 4 colonnes, cric, vérin de fosse, etc.	<ul style="list-style-type: none"> Etre bloqué, coincé, écrasé, happé 	8b	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les indications du mode d'emploi Ne pas se tenir ou se coucher sous un véhicule qui n'est pas assuré mécaniquement Ne pas manipuler, ponter, supprimer ou modifier les installations de sécurité Port de vêtements de sécurité et de l'équipement de protection individuel (EPI) adéquat Suva LC 67102.f «Élévateurs de véhicules»	1 ^{ère} an apprent.	1 ^{ère} an apprent.	1 ^{ère} an apprent.	Formation et mise en pratique	1 ^{ère} an apprent.	2 ^{ème} an apprent.	3 ^{ème} /4 ^{ème} année apprent.
Nettoyage et entretien des installations, machines, outils et appareils d'application	<ul style="list-style-type: none"> Blessures dues à la mise en marche inattendue de l'appareil 	8c	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les instructions du mode d'emploi et les consignes de sécurité Port de l'équipement de protection individuel (EPI) adéquat Suva 84040.f «Dépliant: Huit règles vitales pour la maintenance»	1 ^{ère} an apprent.	1 ^{ère} an apprent.	1 ^{ère} an apprent.	Formation et mise en pratique	1 ^{ère} an apprent.	2 ^{ème} an apprent.	3 ^{ème} /4 ^{ème} année apprent.
Travaux avec échelles, échafaudage roulant, podium de travail	<ul style="list-style-type: none"> Chute 	10a	<ul style="list-style-type: none"> Manipulation correcte des échelles Suva 84070.d «Qui peut répondre 12 fois «Oui»? Sécurité sur les échelles simples et doubles» Savoir utiliser échafaudage roulant et le podium de travail. S'assurer, si nécessaire, contre les chutes; veiller à ce que la place de travail ne présente pas de danger (chute d'objets ou de liquides) Suva 84018.f «Huit questions essentielles autour des échafaudages roulants» Suva LC 67076.f «Passerelles de travail, escaliers et plates-formes de maintenance» Suva LC 67150.f «Echafaudages roulants»	1 ^{ère} an apprent.	1 ^{ère} an apprent.	-	Formation et mise en pratique	1 ^{ère} an apprent.	2 ^{ème} an apprent.	3 ^{ème} /4 ^{ème} année apprent.

Légende : CI: cours interentreprises; EP: école professionnelle; formation ; BR : brochure ; LC : liste de contrôle